Santé Canada Health Canada

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.3.10 et B.3.11

Numéro de la demande : 2022-0478
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Fongicide Veltyma
Numéro d'homologation : 34166
Principes actifs (p.a.) : Pyraclostrobine et méfentrifluconazole
Numéro de document de l'ARLA : 3363521

Contexte

Le fongicide Veltyma est un fongicide à large spectre contenant 200 g/L de pyraclostrobine et 200 g/L de méfentrifluconazole. Le fongicide Veltyma est homologué pour une utilisation sur plusieurs cultures au champ, notamment le maïs, pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques lorsque le produit est appliqué à une dose de principe actif total comprise entre 150 et 300 g m.a./ha. Selon l'utilisation, il peut être appliqué au maximum une ou deux fois à l'aide d'un équipement au sol ou aérien. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter un mélange en cuve sur l'étiquette du fongicide Veltyma à la dose homologuée (0,5 L/ha) avec le fongicide Caramba à une dose de 1,0 L/ha appliqué une fois entre l'ensilage du maïs et le brunissement des soies à l'aide d'un équipement d'application terrestre ou aérienne pour la suppression ou la répression des maladies indiquées sur les étiquettes respectives.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'est requise, car la composition chimique du produit demeure inchangée. Aucune évaluation environnementale ou sanitaire n'est requise, étant donné que le profil d'utilisation demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Les résultats de six essais en champ et une justification ont démontré que le mélange en cuve du

Canada

fongicide Veltyma et du fongicide Caramba aux doses homologuées n’a pas eu d’effet négatif sur le niveau d’efficacité contre les maladies indiquées sur l’étiquette. Le mélange en cuve avec le fongicide Caramba permet de lutter contre un plus large spectre de maladies sur le maïs.

Conclusion

L’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l’évaluation de la demande en question et a déterminé que les renseignements fournis sont suffisants pour étayer le mélange en cuve proposé du fongicide Veltyma et du fongicide Caramba.

Références

Nº de l’ARLA	Référence
3316453	2022, DACO 10 1 - Value Assessment - Petition to Amend Veltyma Fungicide for Disease Control in Corn, DACO: 10.1
3316455	2022, Value 10 - Veltyma Trial Reports_Caramba Tankmix, DACO: 10.2.3.3(D), 10.3.2(B)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9